



## Conseil

Distr. générale  
18 juin 2022  
Français  
Original : anglais

### Vingt-septième session

Conseil, seconde partie de la session

Kingston, 18-29 juillet 2022

Point 7 de l'ordre du jour

**État des contrats d'exploration et questions connexes,  
et informations sur l'examen périodique de l'exécution  
des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés**

## **État des contrats d'exploration et questions connexes, et informations sur l'examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **I. État des contrats d'exploration et questions connexes**

1. Les contrats actuellement en vigueur portent sur chacune des trois ressources minérales dont la prospection et l'exploration sont régies par des règlements adoptés par l'Autorité internationale des fonds marins, à savoir les nodules polymétalliques, les sulfures polymétalliques et les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse.
2. Au 31 mai 2022, 31 contrats d'exploration étaient en vigueur : 19 concernant les nodules polymétalliques, 7 concernant les sulfures polymétalliques et 5 concernant les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. On trouvera à l'annexe I du présent rapport, pour chaque ressource minérale, la liste complète de ces contrats, indiquant le nom du contractant, l'État ou les États patronnant(s) (le cas échéant), l'emplacement général de la zone d'exploration et les dates d'entrée en vigueur, de prorogation (le cas échéant) et d'échéance du contrat.
3. En décembre 2021, le Conseil a approuvé les demandes de prorogation de plans de travail approuvés relatifs à l'exploration de nodules polymétalliques qui avaient été déposées par les sept contractants suivants : Interoceanmetal Joint Organization ; SA Yuzhmorgeologiya ; Gouvernement de la République de Corée ; Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins ; Deep Ocean Resources Development ; Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ; Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (Allemagne). Par ailleurs, le Conseil, sur recommandation de la Commission juridique et technique, a approuvé en mars 2022 la demande de prorogation du plan de travail approuvé du Gouvernement indien relatif à l'exploration de nodules polymétalliques. Tous les contractants ont demandé une prorogation de cinq ans.



Après quoi, un projet d'accord de prorogation a été envoyé par le Secrétariat à chacun des huit contractants. Le Conseil sera informé dans le prochain rapport de l'état d'avancement et de la signature des accords.

4. Le 21 décembre 2021, le Secrétaire général a reçu une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de nodules polymétalliques dans la zone de Clarion-Clipperton (océan Pacifique), présentée par Circular Metals Tuvalu conformément au Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone. La Commission juridique et technique a commencé à examiner la demande en séance pendant la période de mars 2022 et poursuivra son examen lors des séances qu'elle tiendra en juillet 2022.

5. En janvier 2022, le Secrétaire général a informé les membres de l'Autorité internationale des fonds marins qu'il avait reçu une notification de la Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais S.A. (CPRM) par laquelle celle-ci indiquait renoncer, sans encourir de pénalité, à l'ensemble de ses droits sur le secteur d'exploration défini dans son contrat d'exploration d'encroûtements cobaltifères de ferromanganèse, ainsi qu'une notification du Brésil par laquelle celui-ci mettait fin à son patronage de la CPRM<sup>1</sup>. Le contractant s'est engagé à s'acquitter de toutes les responsabilités juridiques qui lui incombent en vertu du contrat ; la nature précise de ces responsabilités et le calendrier de leur mise en œuvre sont encore en discussion entre le Secrétariat, le contractant et l'État patronnant.

## II. Examen périodique de l'exécution des plans de travail approuvés relatifs à l'exploration

6. Conformément au règlement régissant l'exploration et aux clauses types des contrats d'exploration<sup>2</sup>, le contractant et le Secrétaire général procèdent en commun tous les cinq ans à un examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration. Le Secrétaire général peut demander au contractant de lui communiquer toutes données et informations supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires aux fins de cet examen. À l'issue de l'examen, le contractant apporte à son plan de travail tout ajustement nécessaire et indique son programme d'activités pour la période suivante de cinq ans, y compris le calendrier révisé des dépenses annuelles qu'il prévoit. Le Secrétaire général rend compte de cet examen à la Commission juridique et technique et au Conseil. Il indique dans son rapport s'il a été tenu compte, aux fins de l'examen, des observations qui auront pu lui être communiquées par des États parties à la Convention sur la manière dont le contractant s'est acquitté des obligations qui lui incombent en vertu du Règlement relatif à la protection et à la préservation du milieu marin.

---

<sup>1</sup> Voir les paragraphes 2 et 5 de l'article 31 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone (ISBA/18/A/11, annexe).

<sup>2</sup> Voir l'article 28 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone (ISBA/19/C/17, annexe, et ISBA/20/A/9), l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone (ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe) et l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone (ISBA/18/A/11, annexe), ainsi que l'article 4.4 des clauses types des contrats d'exploration.

## **A. Examens périodiques pour la période allant de septembre 2021 à mai 2022**

### **1. Exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des sulfures polymétalliques – examen périodique effectué par le Gouvernement indien**

7. Le rapport périodique du contractant était en cours d'examen depuis septembre 2021. Aux fins de l'examen, le Secrétaire général a demandé et reçu des informations sur les dépenses annualisées prévues pour la prochaine période quinquennale, un complément d'information sur le programme de formation arrêté, ainsi que sur l'échantillonnage des ressources et le prélèvement d'échantillons dans le milieu et des précisions concernant les données communiquées sur les ressources et l'environnement. L'examen s'est achevé le 3 février 2022.

### **2. Exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques – examen périodique effectué par Nauru Ocean Resources**

8. Le rapport périodique du contractant était en cours d'examen depuis septembre 2021. Aux fins de cet examen, le Secrétaire général a demandé un complément d'information sur les études environnementales, les relevés et le plan d'échantillonnage prévus par le contractant. Les informations demandées ont été reçues le 2 mai 2022 et sont actuellement examinées par la Commission juridique et technique.

### **3. Exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques – examen périodique effectué par la Cook Islands Investment Corporation**

9. Aux fins de l'examen, le Secrétaire général a demandé et reçu des précisions sur l'écart négatif constaté entre les dépenses prévues et les dépenses effectives et le nombre de personnes formées au cours de la période quinquennale précédente, ainsi qu'un complément d'information sur les activités proposées pour la période suivante. Le Secrétariat examine actuellement les informations supplémentaires communiquées et compte avoir mené à bien son examen au cours du mois de juin 2022.

## **B. Examens périodiques devant être achevés en 2022**

10. On trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif des examens périodiques qui doivent être achevés en 2022 et dont les conclusions devront être présentées à la Commission et au Conseil.

## **III. Recommandations**

11. Le Conseil est invité à prendre note de l'état d'avancement des contrats d'exploration, des informations ayant trait aux examens périodiques de l'exécution des plans de travail approuvés et des demandes de prorogation de contrat présentées.

## Annexe I

## État des contrats d'exploration

## A. Contrats d'exploration des nodules polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Organisation mixte Interoceanmetal	29 mars 2001	Bulgarie, Cuba, Fédération de Russie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016
	29 mars 2016 <sup>a</sup>			28 mars 2021
	29 mars 2021 <sup>b</sup>			28 mars 2026
2 SA Yuzhmorgeologiya	29 mars 2001	Fédération de Russie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016
	29 mars 2016 <sup>a</sup>			28 mars 2021
	29 mars 2021 <sup>b</sup>			28 mars 2026
3 Gouvernement de la République de Corée	27 avril 2001	–	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	26 avril 2016
	27 avril 2016 <sup>a</sup>			26 avril 2021
	27 avril 2021 <sup>b</sup>			26 avril 2026
4 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	22 mai 2001	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	21 mai 2016
	22 mai 2016 <sup>a</sup>			21 mai 2021
	22 mai 2021 <sup>b</sup>			21 mai 2026
5 Deep Ocean Resources Development	20 juin 2001	Japon	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016
	20 juin 2016 <sup>a</sup>			19 juin 2021
	20 juin 2021 <sup>b</sup>			19 juin 2026
6 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	20 juin 2001	France	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016
	20 juin 2016 <sup>a</sup>			19 juin 2021
	20 juin 2021 <sup>b</sup>			19 juin 2026
7 Gouvernement indien	25 mars 2002	–	Bassin central de l'océan Indien	24 mars 2017
	25 mars 2017 <sup>c</sup>			24 mars 2022
	25 mars 2022 <sup>d</sup>			24 mars 2027
8 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	19 juillet 2006	Allemagne	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	18 juillet 2021
	19 juillet 2021 <sup>e</sup>			18 juillet 2026
9 Nauru Ocean Resources	22 juillet 2011	Nauru	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 juillet 2026
10 Tonga Offshore Mining	11 janvier 2012	Tonga	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	10 janvier 2027
11 Global Sea Mineral Resources	14 janvier 2013	Belgique	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	13 janvier 2028

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
12 UK Seabed Resources	8 février 2013	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	7 février 2028
13 Marawa Research and Exploration	19 janvier 2015	Kiribati	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	18 janvier 2030
14 Ocean Mineral Singapore	22 janvier 2015	Singapour	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 janvier 2030
15 UK Seabed Resources	29 mars 2016	Royaume-Uni	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2031
16 Cook Islands Investment Corporation	15 juillet 2016	Îles Cook	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	14 juillet 2031
17 China Minmetals Corporation	12 mai 2017	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	11 mai 2032
18 Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation	18 octobre 2019	Chine	Océan Pacifique occidental	17 octobre 2034
19 Blue Minerals Jamaica	4 avril 2021	Jamaïque	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	3 avril 2036

<sup>a</sup> Première prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-deuxième session (2016).

<sup>b</sup> Deuxième prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-sixième session (2021).

<sup>c</sup> Première prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-troisième session (2017).

<sup>d</sup> Deuxième prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-septième session (2022).

<sup>e</sup> Première prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-sixième session (2021).

## B. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	18 novembre 2011	Chine	Dorsale sud-ouest indienne	17 novembre 2026
2 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	29 octobre 2012	—	Dorsale médio-atlantique	28 octobre 2027
3 Gouvernement de la République de Corée	24 juin 2014	—	Dorsale centrale indienne	23 juin 2029

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
4	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	18 novembre 2014	France	Dorsale médio-atlantique	17 novembre 2029
5	Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	6 mai 2015	Allemagne	Dorsale centrale indienne et dorsale sud-est indienne	5 mai 2030
6	Gouvernement indien	26 septembre 2016	–	Dorsale indienne	25 septembre 2031
7	Gouvernement polonais	12 février 2018	–	Dorsale médio-atlantique	11 février 2033

### C. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1	Japan Oil, Gas and Metals National Corporation	27 janvier 2014	Japon	Océan Pacifique occidental	26 janvier 2029
2	Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	29 avril 2014	Chine	Océan Pacifique occidental	28 avril 2029
3	Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	10 mars 2015	–	Monts Magellan (océan Pacifique)	9 mars 2030
4	Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais	9 novembre 2015	Brésil	Seuil du Rio Grande (océan Atlantique Sud)	8 novembre 2030
5	Gouvernement de la République de Corée	27 mars 2018	–	Zone à l'est des îles Mariannes du Nord (océan Pacifique)	26 mars 2033

<sup>a</sup> En janvier 2022, le Secrétaire général a informé les membres de l'Autorité qu'il avait reçu une notification de la Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais (CPRM) dans laquelle celle-ci dénonçait son contrat d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse, ainsi qu'une notification du Brésil par laquelle celui-ci mettait fin à son patronage de la CPRM.

## Annexe II

## Examens périodiques devant être achevés en 2022

<i>Contractant</i>	<i>Type de ressource</i>	<i>Date d'expiration de la période de cinq ans<sup>a</sup></i>	<i>État</i>
Cook Islands Investment Corporation	Nodules polymétalliques	14 juillet 2021	En cours
Nauru Ocean Resources	Nodules polymétalliques	22 juillet 2021	Exécuté
Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Sulfures polymétalliques	17 novembre 2021	
Tonga Offshore Mining	Nodules polymétalliques	10 janvier 2022	En cours
China Minmetals Corporation	Nodules polymétalliques	11 mai 2022	
Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Sulfures polymétalliques	29 octobre 2022	
Global Sea Mineral Resources	Nodules polymétalliques	14 janvier 2023	
UK Seabed Resources (premier contrat)	Nodules polymétalliques	7 février 2023	
Gouvernement polonais	Sulfures polymétalliques	11 février 2023	
Gouvernement de la République de Corée	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	26 mars 2023	

<sup>a</sup> Le contractant et le Secrétaire général procèdent conjointement à l'examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration au plus tard 90 jours avant l'expiration de chaque période de cinq ans à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat (article 4.4 des clauses types des contrats d'exploration. Voir [ISBA/19/C/17](#), annexe, [ISBA/16/A/12/Rev.1](#), annexe, et [ISBA/18/A/11](#), annexe).